

Paris, le 3 juin 2008

Madame Christine Albanel
Ministre de la Culture
1, rue de Valois
75 001 Paris

Objet : Préavis de grève.

Madame la ministre ,

Les organisations syndicales signataires déposent un préavis national de grève auprès de la ministre de la culture pour tous les agents de l'Inrap et des services régionaux d'archéologie pour le 10 juin, de 8 heures à 20 heures afin d'obtenir satisfaction sur les points revendicatifs suivants :

- La garantie d'une réelle prise en compte du patrimoine archéologique dans le cadre de l'aménagement du territoire, qui prenne la réelle mesure des besoins,
- L'abrogation de la maîtrise d'ouvrage privée des opérations de fouilles et de leur mise en concurrence,
- L'augmentation significative des effectifs de l'Inrap et le confortement des services de l'Etat afin qu'ils soient en adéquation avec les missions et les besoins de l'archéologie, et particulièrement avec les mission et besoins en archéologie préventive définie par la loi,
- L'Etat doit tenir ses engagements pour assurer la pérennité du financement du service public de l'archéologie préventive, sans ponctionner sur les moyens des autres services et établissements du ministère,
- Le retrait du projet de filiale commerciale de droit privé pour les fouilles du Canal Seine Nord Europe,
- La garantie que les fouilles du canal Seine Nord Europe seront réalisées dans le cadre du service public de l'archéologie, et dans des conditions à hauteur des enjeux scientifiques de ce projet,
- En finir avec la vacance de la présidence de l'Inrap afin de retrouver un fonctionnement normal de l'établissement public (conseil d'administration, conseil scientifique, CTP, CHS, ...), bloqué depuis le 22 février 2008,
- La RGPP s'étant emparée de l'archéologie, communication préalable de toutes les questions en débat et négociation préalable à toute décision,
- Le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat (des salaires) à travers l'augmentation de la valeur du point et une négociation sur le reconstruction de la grille salariale,
- Reconnaissance de la pénibilité au travail et départ anticipé en retraite pour les agents concernés,
- Information et communication sur le projet du contrat de performance (indicateurs retenus, ...etc),
- Le respect des engagements ministériels relatifs au repyramidage catégoriel des personnels de l'Inrap,
- La revalorisation des frais de missions et la prise en charge des abonnements de transports,
- Un rendez-vous avec la ministre de la culture dans les plus brefs délais,
- Un véritable dialogue social

Conformément à la législation, nous demeurons disponibles pour toute négociation.

Veuillez agréer, madame la ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour le SGPACGT

Pour la CFDT Culture

Pour le SNAC FSU

Pour le SNAC-FO,



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Culture
Communication

Ministère

Bureau
du cabinet

ATTESTATION

Je soussigné Stephen COUSIN, adjoint au chef du bureau du cabinet, atteste avoir reçu des syndicats SGPA CGT, CFDT Culture, SNAC FSU et SNAC FO, à l'attention de Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, un préavis de grève pour tous les agents de l'Inrap et des services régionaux de l'archéologie pour le 10 juin 2008 de 8h à 20h.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Paris, le 4 juin 2008

L'adjoint au chef du bureau du cabinet

Stephen COUSIN^t